

MICHAËL ABECASSIS & GUDRUN LEDEGEN

Introduction: Les voix des Français : à travers l'histoire, l'école et la presse

De la fin du XIX^{ième} au début du XX^{ième} siècle se sont développées de nombreuses techniques qui ont permis aux linguistes de conserver sous forme d'archives et d'étudier les voix de Français.¹ Aux prémisses de l'enregistrement sonore, à l'aube du XX^{ième} siècle, furent enregistrées les premières enquêtes de terrain par François Vallée en Bretagne vers 1905. Il s'agit de répertoires chantés en langue bretonne. Les enregistrements de François Vallée existent toujours, et sont conservés dans les fonds de la Bibliothèque Nationale de France. Compte tenu des technologies de l'époque et du vieillissement de ces supports, l'écoute en reste ardue, même avec un travail de restauration. Toutefois, des firmes comme Pathé par exemple ont produit beaucoup d'enregistrements parlés dès la fin du XIX^{ième} siècle qui demeurent encore aujourd'hui relativement écoutables. Il s'agit d'un tout autre répertoire (théâtre, monologue, sketches comiques ...). Y sont présents par exemple les voix des acteurs Sarah Bernhardt et Coquelin.

Alfred Ponge pour le Musée de la Parole enregistra vers 1906 un certain nombre de cylindres de français parlé, mais personne n'en a jamais retrouvé la trace. Théodore Rosset et l'Institut de phonétique de Grenoble, à partir de 1904, concurent pour leur part, à titre expérimental des exercices de diction enregistrés sur cylindres pour des méthodes de langues.²

¹ Nous tenons à remercier vivement Pascal Cordereix de la Bibliothèque Nationale de Paris pour toutes ces précisions.

² Un certain nombre de ces cylindres subsistent, conservés à l'Institut de la communication parlée (à Grenoble), devenu depuis le département Parole Cognition du laboratoire GIPSA-lab.

Les Phonogrammarchiv de Vienne furent la première institution créée au monde dédiée à la production et à la conservation d'archives sonores. Fondées en 1899 par le physiologiste autrichien Sigmund Exner dans le cadre de l'université des sciences de Vienne, elles inspirèrent le linguiste Ferdinand Brunot qui les visita en 1910. Ferdinand Brunot et l'industriel Emile Pathé recueillirent entre 1911 et 1914, avec leur phonographe, plus de 600 enregistrements.³

Plusieurs milliers d'enregistrements constitueront le fonds des Archives de la Parole créé en 1911 à la Sorbonne et devenu ensuite la Phonothèque nationale. Parmi les plus célèbres documents sonores furent réalisés pour la postérité les « portraits sonores » du poète Guillaume Apollinaire, d'Alfred Dreyfus et de Maurice Barrès. Les documents les plus anciens répertoriés à la Phonothèque nationale demeurent des cylindres enregistrés par Gustave Eiffel en février 1891. Si les nombreux textes littéraires et les exemples rapportés par les grammairiens et les linguistes ont tout d'abord permis aux chercheurs de se représenter les usages oraux du français d'autan, c'est dans les années 1950, avec le projet du Français fondamental, que le magnétophone devint un outil révolutionnaire dans le domaine de la linguistique pour l'étude de la langue parlée : « l'usage du magnétophone a provoqué en linguistique une révolution assez comparable à celle du microscope avec Swammerdam » déclare Raymond Queneau.⁴ A partir d'énoncés enregistrés en situation, les chercheurs sous la direction de Gougenheim et de Rivenc allaient élaborer entre 1955 et 1960 un corpus qui constituera ensuite la base d'une grammaire et permettra de recenser le vocabulaire de base du Français. Ces enregistrements furent faits sur des disques en cire qui étaient effaçables et qui ne sont désormais plus accessibles. Par la suite, avec le progrès technologique, les techniques de recueil des données se sont faites plus fiables (la cassette succède à la bande magnétique qui

³ La totalité de ces enregistrements sont désormais disponibles en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/>.

⁴ Raymond Queneau dans *Bâtons, chiffres et lettres* cité dans l'article de Daniel Luzzati intitulé 'Et d'aujourd'hui: progrès quantitatifs ou progrès qualitatifs?', disponible sur : www-lium.univ-lemans.fr/~luzzati/recherches/corpus_files/fr%20fondamental%20luzzati.doc

elle-même avait remplacé le disque en carton⁵) et les corpus n'ont pas cessé de se multiplier. A la fin des années 1960 est réalisé par une équipe franco-anglaise le célèbre corpus d'Orléans dont la richesse est encore aujourd'hui exploitable. Dans les années 70, le phonéticien Fernand Carton enregistra pendant deux ans, à l'aide d'un magnétophone haut de gamme de l'époque (Carton 2009, communication personnelle), une cinquantaine de personnes et consulta de nombreux phonéticiens afin de réaliser ses *Accents des Français* pour la collection « De bouche à Oreille » de Pierre Léon. Enfin, le vaste corpus rassemblé par l'équipe du GARS dès la fin des années 80 et le corpus PFC élaboré dans les années 2000 sont des banques de données inestimables pour l'étude du français parlé contemporain, et l'enregistrement et la numérisation des enregistrements étant désormais accessibles à tous, plusieurs centaines de corpus sont constitués chaque année en France et dans toute la francophonie saisissant les voix des Français dans leur diversité géographique, sociale et stylistique.

C'est autour de cette thématique *Les Voix des Français : usages et représentations* que des chercheurs de renom international, des enseignants et des étudiants en étude doctorale se sont réunis en septembre 2008 pour le congrès de l'AFLS dans le prestigieux cadre de la Taylor Institution de l'Université d'Oxford, sous la houlette de six éminents conférenciers pléniers : Alain Rey (*Le Petit Robert*), Anthony Lodge (University of St Andrews), Sophie Moirand (Université de Paris 3), Joëlle Gardes Tamine (Université de Paris 4), Ambroise Queffélec (Université de Provence) et Mortéza Mahmoudian (Université de Lausanne). La conférence internationale s'ouvrira ainsi aux études sur le français sous toutes ses formes et dans toutes ses représentations, à l'oral comme à l'écrit. Les intervenants ont traité de l'aspect phonologique d'une variété de français, de sa syntaxe, de son vocabulaire tout comme des aspects dialogiques et polyphoniques du langage. La réflexion s'est orientée sur les traits propres aux différentes variétés géographiques et stylistiques du français non seulement en métropole (patois, dialectes, régionalismes) mais dans tout l'espace francophone (variétés d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique, créole), en adoptant une

5 *Ibid.*

perspective synchronique ou diachronique. En outre, les interventions ont traité des champs acquisitionnels et didactiques du français langue étrangère en s'intéressant par exemple aux étapes d'acquisition et aux représentations de l'apprenant, aux stratégies d'apprentissage et d'enseignement, à l'évaluation formative et sommative, aux contextes d'apprentissage. Le présent ouvrage est organisé en trois parties, chacune introduite par un conférencier plénier et complétées de contributions s'y rattachant thématiquement ou théoriquement.

Dans la première partie de ce volume, intitulée *Les Voix des Français : à travers l'histoire, l'école et la presse*, consacré à l'histoire du français parlé, ANTHONY LODGE s'intéresse à la représentation du français vernaculaire dans *Les Lettres de Montmartre*. *Les Lettres de Montmartre* se distinguent des autres parodies de la langue populaire du milieu du XVIII^e siècle par la quantité de traits vernaculaires qu'elles incorporent. Elles n'en restent pas moins une représentation stéréotypée, hautement sélective, du parisien parlé, nous offrant en effet l'antithèse des prescriptions impliquées dans l'idéologie normative. Peut-on soutenir, sur la base de textes de ce genre, qu'il existait à Paris un dialecte urbain, propre aux classes populaires, qui fut plus ou moins effacé par le progrès de l'industrialisation ?

La problématique de la variation en FLE et FLS est centralement posée dans les deux contributions qui suivent: pour l'apprenant, comme nous le montre AMANDA EDMONDS, la tâche de distinguer les expressions que l'on ne dirait pas de celles qui sont réellement utilisées à l'intérieur d'une communauté linguistique s'avère souvent difficile. Dans cette étude, une expérience active et une expérience passive lui ont permis d'examiner cette compétence pragmalinguistique. CHRISTIAN GUILBAULT examine quelles représentations les apprenants du FLS ont des différents dialectes du français. La consultation révèle un complexe réseau de relations entre plusieurs dialectes qui met en jeu trois variétés particulières, se situant au centre de la constellation langagière. Ces dialectes sont considérés notamment plus justes, plus agréables et plus susceptibles de servir de modèle dans leur apprentissage.

L'histoire de la langue française et le français familier sont ici au centre de quatre autres contributions : RICHARD INGHAM aborde le problème de la survie de l'anglo-normand au-delà de 1250. Se fondant sur une micro-

analyse des énoncés débutant par l'adverbe de phrase *aussi*, il soutient que la syntaxe du verbe en anglo-normand a évolué au même rythme que celle du français du continent, contrairement à la thèse de l'isolement du français insulaire tardif. ANDRÉA LANDVOGT propose une classification novatrice du champ du discours rapporté, essentiellement basée sur les effets stylistiques de chaque forme. Elle corrobore cette classification à l'aide d'une analyse des traits spécifiques du « français accentué d'Outre-Manche » d'un des personnages mis en scène dans la nouvelle *La Main* de Guy de Maupassant, grâce à une multitude de différentes formes du discours rapporté. Les marques du français familier constituent souvent un défi pour le traducteur. L'article de JADWIGA COOK analyse comment les phénomènes choisis de la syntaxe relâchée, présents dans des dialogues romanesques contemporains (qui se rapprochent de plus en plus des vraies conversations) ont été rendus dans les traductions polonaises. Dans un corpus de théâtre historique, ANGUS GRIEVE-SMITH a observé que l'usage relatif de « ne ... pas » augmente rapidement d'environ 30% à 86% au cours des XVIII^e et XX^e siècles. Il lie cette augmentation à un changement de sens de « ne ... pas », suivi d'une propagation de cette construction due à sa fréquence.

Cette seconde partie intitulée « Langues en contact » débute par une approche socio-historique des langues en contact avec le français. « Qui est la victime, qui est le bourreau ? » s'interroge ALAIN REY. En se répandant en Europe et dans le monde, la langue française et le monolinguisme ont eu une action destructrice sur de nombreux parlers. L'étude proprement lexicale de FABIENNE BAIDER teste l'hypothèse d'une relation sémiotique entre le traitement lexicographique du genre grammatical féminin et celle des représentations sociales du genre naturel, en examinant le traitement lexicographique des noms de métier au féminin « hors hexagone », et en posant une possible « iconisation » entre l'opposition qui sous-tend les descriptions des « régiolectes » et celles de l'Hexagone.

Les langues en contact sont au centre de différents écrits s'intéressant au FLE ou aux situations plurilingues dans le monde : NAHED EMAISH étudie les méthodes d'évaluation du français appliquées en Jordanie ; elle cherche à connaître les attitudes des apprenants envers ces méthodes, par le biais d'une enquête réalisée dans les écoles jordaniennes auprès des

professeurs et de leurs étudiants. Le travail de CLARA FERRÃO TAVARES, MARLÈNE DA SILVA et JACQUES DA SILVA s'inscrit dans le domaine de la Didactique des langues-cultures, et rapporte une recherche sur les zones de proximité entre l'école et d'autres contextes d'apprentissage du français. ANNE-CAROLINE FIÉVET et ALENA PODHORNÁ-POLICKÁ nous proposent d'étudier l'apprentissage de l'argot des jeunes par de jeunes Tchèques de l'Université Masaryk de Brno, en utilisant une méthodologie séparant le lexique substandard en trois strates socioculturelles (argot commun, argot commun des jeunes et argot des jeunes des cités). FERENC FODOR montre dans son article qu'une langue ne peut garder très longtemps une position hypercentrale. De nouvelles dynamiques multicausales apparaissent et contribuent à modifier la hiérarchie des langues dont témoignent notamment les tendances dans l'apprentissage des langues étrangères que l'auteur analyse surtout en Europe centrale. Les recherches d'ELIZABETH MARIE JARMAI ont pour objet d'étudier la possibilité de l'exploitation des effets émotionnels positifs. Il faudrait que les expériences émotionnelles positives qui accompagnent l'enseignement et l'acquisition des connaissances soient accentuées et aient une importance accrue dans la réflexion des enseignants, dans la méthode suivie des cours ainsi que dans le processus d'apprentissage des apprenants. EWA LENART tente de relativiser la facilité d'apprentissage des langues par les enfants. La pratique du jeu comme outil pédagogique permet de tirer le meilleur parti de la capacité des enfants à apprendre en jouant et à enrichir la conception de l'apprentissage des langues. Dans son article consacré à l'enseignement de la variation lexicale en classe de FLE, THIERRY PETITPAS propose une typologie des mots du français non standard potentiellement faciles à interpréter pour un apprenant étranger. Son étude part de l'hypothèse, qui reste à être vérifiée empiriquement, que ces unités lexicales peuvent être des alliées importantes en début d'apprentissage, notamment en servant rapidement de bases à partir desquelles les apprenants pourront tisser leurs réseaux lexicaux et améliorer leurs capacités de compréhension de cette variété de français. En se basant sur des recherches en sciences du langage et en didactique, enfin, MARIE-PASCAL HAMEZ livre une description analytique du travail d'une enseignante de français exerçant dans un contexte plurilingue et pluriculturel : une classe d'accueil pour élèves nouvellement arrivés en France.

Dans le cadre de l'étude d'une situation d'enseignement de l'écriture, elle met en lumière la complexité d'une pratique professionnelle singulière et sa dimension collective, historiquement et culturellement constituée.

La presse et les genres discursifs font l'objet du dernier volet de ce volume. La description des différentes formes d'inscription et de représentation des discours qui se croisent et interagissent dans la presse quotidienne nationale conduit SOPHIE MOIRAND à s'interroger sur les usages et les fonctions de ces voix, plus ou moins bruyantes, qui viennent d'ailleurs et qui renvoient de ce fait à des domaines de mémoire liés à la culture et à l'histoire. Le discours médiatique est traité de diverses façons dans les contributions regroupées dans cette partie : le volet politique est au centre de deux contributions. La réussite d'un acte discursif, notamment politique et médiatique, est à la fois une action et un accomplissement d'un acte social comme l'illustre ABDENBI LACHKAR. Pour construire son éthos, le politique se sert de procédés éthiques et rhétoriques ainsi que de mots capables de convaincre son auditoire, qui dans une société multiculturelle peuvent renvoyer à une représentation risquant de devenir un stéréotype social parfaitement régulé. Dans leur article, MIRUNA OPRIS et ALEXANDRA VIORICA DULĂU mettent en valeur une méthode d'exploitation du reportage télévisé que l'on peut appliquer à tout cours de français, visant un public étudiantin qui doit aboutir, grâce à certaines stratégies linguistiques, à l'intercommunication. Située au carrefour des recherches de psycholinguistique et de linguistique textuelle, LEIRE RUIZ DE ZAROBE étudie comment se réalise la compréhension des textes explicatifs en FLE. Pour ceci elle réalise une recherche expérimentale sur la compréhension d'un texte explicatif de la part d'étudiants adultes de FLE de niveau intermédiaire. L'étude de MALIN ROITMAN et FRANÇOISE SULLET-NYLANDER porte sur le plus récent des débats télévisés de l'entre-deux tours des présidentielles – entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy – diffusé le 2 mai 2007. L'analyse linguistico-discursive concerne plus particulièrement la *question* et la *réfutation*. Les questions de recherche sont les suivantes : comment et pourquoi les deux participants au débat sollicitent-ils une information de leur opposant ? Quels types d'arguments sont réfutés et quelles séquences favorisent la fonction réfutative ?

La presse est ensuite examinée de près, dans une optique d'analyse de discours, ou pour ce qui est de son application, dans le cadre d'un cours de FLE : l'article de FRED HAILON montre que la répétition de faits d'altérité dans les supports de presse permet de rendre compte de la circulation de valeurs sociales en discours. Celle-ci rend compte de phénomènes de resémantisation et de réévaluation. EMILIE NÉE esquisse les différentes étapes d'une recherche en analyse de discours qui porte sur l'observation en langue et en discours du triplet *sûreté/sécurité/insécurité* et sur l'usage du mot *insécurité* dans le quotidien *Le Monde* pendant la campagne électorale pour les élections présidentielles françaises en 2001–2002. INÈS SADDOUR analyse en dernier lieu le marquage de la relation temporelle de simultanéité ainsi que le rôle de l'aspect – grammatical et lexical – dans la construction de récits en français L₂ et en arabe L₁.

Les articles réunis dans ce volume sont liés entre eux par la thématique de la voix, réalité à la fois physiologique, matérielle, sensible et intelligible, voire poétique.